

**PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

du 22 FEVRIER 2011

Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;

Présents :

MM. BLOESING Théo - NUSSLEIN Paul - HERRMANN Arsène - DEBES Martial, Adjoints ;
Mme SCHMITT Marie Anne - MM. DAHLET Gilbert - FREYMANN Jean-Marie - KAPPES
Jean-Marie - KIRSCH Jean-Paul - LAMBERT Lucien - NEHLIG Christian.

Absents excusés :

Mmes MICHELS Katia - ZENSES Christa ayant donné pouvoir respectivement à MM.
KAPPES Jean-Marie - DAHLET Gilbert ;
M. SCHMITT Fabien.

1. Adoption des comptes administratifs 2010

Monsieur le maire présente et commente les comptes administratifs de l'exercice 2010 :

A) BUDGET PRINCIPAL

BUDGET PRINCIPAL – EXECUTION DU BUDGET – RESULTAT DE L'EXERCICE 2010				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévision budgétaire	863.000,00	772.780,00	1.635.780,00
	Titres de recette émis	208.077,73	696.582,75	904.660,48
DEPENSES	Autorisation budgétaire	863.000,00	772.780,00	1.635.780,00
	Mandats émis	316.254,60	603.605,16	919.859,76
RESULTAT DE L'EXERCICE	Solde d'exécution			
	Excédent		92.977,59	
	Déficit	108.176,87		15.199,28
RESULTAT REPORTE	Excédent		-	
	Déficit	108.656,45		108.656,45
RESULTAT CUMULE	Excédent		92.977,59	
	Déficit	216.833,32		123.855,73
RESULTAT DE L'EXECUTION				
	Mandats émis	Titres émis	Résultat reporté	Résultat / solde
Fonctionnement	603.605,16	696.582,75		92.977,59
Investissement	316.254,60	208.077,73	-108.656,45	-216.833,32
TOTAL DU BUDGET	919.859,76	904.660,48	-108.656,45	-123.855,73

B) BUDGET DU LOTISSEMENT "LA COLLINE DU HOHBERG"

BUDGET du LOTISSEMENT "LA COLLINE DU HOHBERG"				
EXECUTION DU BUDGET – RESULTAT DE L'EXERCICE				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévision budgétaire	400.000,00	235.000,00	635.000,00
	Titres de recette émis	-	50.020,06	50.020,06
DEPENSES	Autorisation budgétaire	400.000,00	235.000,00	635.000,00
	Mandats émis	100.000,00	5.692,57	5.692,57
RESULTAT DE L'EXERCICE	Excédent		44.327,49	44.327,49
	Déficit		-	-
RESULTAT REPORTE	Excédent	400.000,00		
	Déficit		127.736,34	127.736,34
RESULTAT CUMULE	Excédent	300.000,00	- 83.408,85	216.591,15
	Déficit	-	-	-
RESULTAT DE L'EXECUTION				
	Mandats émis	Titres émis	Résultat reporté	Résultat / solde
Fonctionnement	5.692,57	50.020,06	- 127.736,34	- 83.408,85
Investissement	100.000,00	-	400.000,00	300.000,00
TOTAL DU BUDGET	105.692,57	50.020,06	272.263,66	216.591,15

C) BUDGET 2010 DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

BUDGET DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE				
EXECUTION DU BUDGET – RESULTAT DE L'EXERCICE 2010				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévision budgétaire	-	95.779,12	95.779,12
	Titres de recette émis	-	66.895,21	66.895,21
DEPENSES	Autorisation budgétaire	-	95.779,12	95.779,12
	Mandats émis	-	54.738,12	54.738,12
RESULTAT DE L'EXERCICE	Excédent	-	12.157,09	12.157,09
	Déficit	-	-	-
RESULTAT REPORTE	Excédent	-	-	-
	Déficit	-	- 34.779,12	- 34.779,12
RESULTAT CUMULE	Excédent	-	-	-
	Déficit	-	- 22.622,03	- 22.622,03
RESULTAT DE L'EXECUTION				
	Mandats émis	Titres émis	Résultat reporté	Résultat / solde
Fonctionnement	54.738,12	66.895,21	- 34.779,12	- 22.622,03
Investissement	-	-	-	-
TOTAL DU BUDGET	54.738,12	66.895,21	- 34.779,12	- 22.622,03

Après en avoir délibéré,
Le conseil municipal adopte, à l'unanimité, les comptes administratifs de l'exercice 2010.

Le maire s'est retiré au moment du vote.

2. Approbation des comptes de gestion 2010

Le Conseil Municipal d'Oermingen,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'Exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur ;

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'Exercice 2010 ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées au cours de l'Exercice 2010 ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'Exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires (budget principal - budget annexe du service de l'Eau et de l'Assainissement - budget annexe du lotissement "La Colline du Hohberg" et budget annexe du service "Accueil Périscolaire") ;

- Déclare que le compte de gestion dressé pour l'Exercice 2010, par le receveur (budget principal - budget annexe du service de l'Eau et de l'Assainissement - budget annexe du lotissement "La Colline du Hohberg" et budget annexe du service "Accueil Périscolaire"), visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

3. Affectation des résultats 2010 du budget principal

Vu l'instruction budgétaire et comptable n° 96-078- M14 du 1er août 1996 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux ;

Vu l'arrêté des comptes de l'Exercice 2010 du budget principal permettant de déterminer le résultat de la section de fonctionnement ainsi que le solde d'exécution de la section d'investissement et, d'autre part les restes à réaliser qui sont reportés au budget principal de l'Exercice 2010 ;

Vu les dépenses nouvelles d'investissements ainsi que le solde d'exécution déficitaire inscrits au budget de l'Exercice 2010,

Vu sa délibération de ce même jour approuvant le compte administratif de l'Exercice 2010 du budget principal,

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 92.977,59 €uros ;

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'Exercice 2010 ;

Constatant le solde d'exécution déficitaire de la section d'investissement à hauteur d'un montant de 216.833,27 €uros ;

Considérant qu'il y a lieu d'affecter le résultat de fonctionnement de l'Exercice 2010 (budget principal) en totalité en réserves au compte 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés",

Le Conseil Municipal d'Oermingen,

- Décide d'affecter le résultat de fonctionnement de l'Exercice 2010 du budget principal, soit un excédent de 92.977,59 €uros, comme suit :

RECAPITULATIF	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	-
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	92.977,59 €
Virement à la section d'investissement	-
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT	92.977,59 €
DEFICIT	-
EXCEDENT AU 31/12/2010	92.977,59 €
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
- à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	92.977,59 €
Solde disponible affecté comme suit :	0,00 €
- affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	0,00 €

4. Fixation des taux des taxes 2011

Dans l'attente de précisions complémentaires sur la réforme des taxes affectées aux collectivités locales, Monsieur le maire propose la reconduction des taux des quatre taxes sans augmentation pour l'année 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- Maintenir pour 2011 les quatre taxes directes locales à leur taux d'imposition de l'année précédente selon détail figurant au tableau suivant :

Nature des taxes	Taux 2010	Taux votés pour 2011
Taxe d'habitation	10,57	10,57
Foncier bâti	12,00	12,00
Foncier non bâti	52.85	52.85
Taxe professionnelle	12,33	12,33

5. Adoption des budgets primitifs 2011

Monsieur le maire présente les projets de budget primitif 2011 :

A) BUDGET PRINCIPAL

	Dépenses totales	Résultat reporté		TOTAL SECTION
Fonctionnement	910.621,02			910.621,02
Investissement	1.062.611,02	216.833,32		1.279.444,34

	Recettes totales	Résultat reporté	Affectation	TOTAL SECTION
Fonctionnement	910.621,02			910.621,02
Investissement	1.186.466,75	0,00	92.977,59	1.279.444,34

B) BUDGET DU LOTISSEMENT "LA COLLINE DU HOHBERG"

	Dépenses totales	Résultat reporté	Affectation	TOTAL
Fonctionnement	101.591,15	83.408,85		185.000,00
Investissement	300.000,00			300.000,00

	Recettes totales	Résultat reporté	Affectation	TOTAL
Fonctionnement	185.000,00			185.000,00
Investissement	0,00	300.000,00		300.000,00

C) BUDGET DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

	Dépenses totales	Résultat reporté	Affectation	TOTAL
Fonctionnement	57.620,00	22.622,03		80.242,03
Investissement	-			-

	Recettes totales	Résultat reporté	Affectation	TOTAL
Fonctionnement	80.242,03			80.242,03
Investissement	-			-

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte :

- le budget principal ;
- le budget annexe du lotissement "La colline du Hohberg" ;
- le budget annexe de l'Accueil Périscolaire.

Le Conseil Municipal vote ces budgets :

- au niveau chapitre pour la section d'investissement / sans opération ;
- au niveau chapitre pour la section de fonctionnement / d'exploitation.

7. Travaux patrimoniaux 2011 en forêt communale

Monsieur le maire présente et commente le programme 2011 des travaux patrimoniaux préconisés par les techniciens de l'ONF.

Sont prévus des travaux de sylviculture (toiletage, dégagements...) dans plusieurs parcelles, de nettoyage après coupe dans les parcelles 1, 5, 26 et 29b, de dépressage dans les parcelles 18 et 19, d'entretien de cloisonnement en parcelle 16, 19 et 33 et divers autres travaux d'entretien.

Les travaux patrimoniaux sont réalisés en régie directe à l'exception des travaux d'entretien des cloisonnements et des fossés. Le montant total de ce programme 2011 est estimé à 20.400,- € HT, hors honoraires et frais d'assistance à la gestion.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- Ne pas retenir les travaux de nettoyage après coupe d'un montant de 2.200,- € ;
- Retenir les autres travaux patrimoniaux en forêt communale pour un montant total de 18.200,- € pour l'exercice 2011 ;
- Déléguer Monsieur le maire pour signer et approuver la réalisation de ce programme, par la voie de conventions ou de devis.

6. Attribution des marchés de l'atelier municipal

Monsieur le maire rappelle les orientations retenues pour le projet de construction de l'atelier municipal, élaboré par le cabinet d'architecture BENEDICK de Drulingen, et les modalités de consultation des entreprises.

Considérant les délibérations portant adoption du projet technique relatif aux travaux de construction de l'atelier municipal ;

Vu l'avis favorable de la commission des marchés du 21 février 2011 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de :

- Retenir les entreprises mieux-disantes suivantes pour la réalisation de ces travaux aux conditions définies ci-après :

N°	Nature du lot	Entreprise Titulaire	Montant HT	TVA	Total TTC
1	Gros œuvre	GREBIL	45.796,80	8.976,17	54.772,97
2	Charpente bois	Bois et Charpentes	25.885,20	5.073,50	30.958,70
3	Couverture zinguerie	CCM	23.091,00	4.525,84	27.616,84
4	Bardage bois	CCM	25.330,05	4.964,69	30.294,74
5	Menuiseries extérieures	SCHREINER	6.700,00	1.313,20	8.013,20
6	Porte relevante	WEINSTEIN	10.910,00	2.138,36	13.048,36
7	Aménagements extérieurs	IRION	71.337,55	13.982,16	85.319,71
Total :			209.050,60	40.973,92	250.024,52

- Autoriser Monsieur le maire à notifier et signer lesdits marchés ainsi que toutes pièces utiles à la réalisation des travaux.

8. Recrutement d'une animatrice en périscolaire

Monsieur le maire expose que le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) de Mlle CLAUDEL Claire arrive à échéance le 28 février 2011.

La titulaire du poste ne souhaitant pas prolonger son contrat, une procédure de recrutement a été mise en œuvre par les services du Pôle Emploi de Saverne.

Ce poste d'animateur de l'accueil périscolaire « Les Ecureuils » sera pourvu pour une période initiale de six mois renouvelables. La durée hebdomadaire de travail de ce contrat à durée déterminée est fixée à 20 heures. La rémunération est calculée sur la base du SMIC en vigueur à la date du recrutement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de :

- Autoriser le recrutement d'un animateur pour la structure d'accueil périscolaire dans les conditions précitées, pour une durée de six mois renouvelables ;
- Charger Monsieur le maire de procéder au recrutement et de signer tous documents administratifs utiles à cette embauche dans le cadre d'un contrat aidé.

9. Financement d'une formation d'auxiliaire de bibliothèque

Monsieur le maire présente la demande d'aide financière déposée par Mme BUCK Sabine, bénévole de la bibliothèque communale, qui souhaite suivre une formation professionnelle d'auxiliaire de bibliothèque.

Cette formation permet d'acquérir les techniques de base d'un bibliothécaire, comprenant des modules portant sur la gestion et l'animation d'une bibliothèque, l'accueil et le renseignement du public, la connaissance et la gestion des documents. Les frais de formation se chiffrent à 990 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de :

- Accepter le principe d'une participation financière de la commune à cette action de formation d'auxiliaire de bibliothèque,
- Solliciter une subvention du Conseil Général,
- Autoriser Monsieur le maire à signer tous documents utiles.

10. Divers

• Adoption de devis

Monsieur le maire présente la nouvelle offre tarifaire pour la location du photocopieur du secrétariat de la mairie, émanant de la société Toshiba.

Après étude de cette offre de prix,

Vu le devis descriptif et estimatif, dressé par la société Toshiba, relatif à la location d'un photocopieur « ES 2330C » comprenant le coût mensuel de la location, un forfait d'entretien et un volume de copie, ainsi que le prix de la page supplémentaire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Adopter la proposition de l'entreprise Toshiba, d'un montant mensuel HT de 410,25 €, pour la mise à disposition d'un photocopieur « ES 2330C » ;
- Autoriser le maire à signer le contrat de location et tous documents utiles.

• Autres divers...

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Constitution du bureau des élections cantonales du 20 mars 2011...

SCHMIDT Simon			
BLOESING Théo		NUSSLEIN Paul	
HERRMANN Arsène		DEBES Martial	
DAHLET Gilbert		FREYMANN Jean-Marie	
KAPPES Jean-Marie		KIRSCH Jean-Paul	
LAMBERT Lucien		MICHELS Katia	Absent excusé
NEHLIG Christian		SCHMITT Fabien	Absent excusé
SCHMITT Marie Anne		ZENSES Christa	Absent excusé